

## PARC EOLIEN de la BRIE des ETANGS

Sur commune de CHAMPAUBERT et BAYE (51270)

**Dans le cadre de l'enquête publique ouverte du mardi 29 septembre 2020 à 9 heures au samedi 31 octobre 2020 inclus à 11 heures**, par arrêté préfectoral n° 2020-EP-123-IC sur la demande présentée la société SEPE de la Brie des Etangs, 97, Allée Alexandre Borodine, Immeuble Cèdre 3, 69800 Saint-Priest, en vue d'obtenir l'autorisation unique d'exploiter 8 aérogénérateurs et 2 postes de livraison sur le territoire des communes de Baye et Champaubert.

A l'intention de Monsieur Vincent ROGER et de Monsieur Patrick ROGER (commissaire enquêteur),

Messieurs,

J'ai rédigé ce document en tant qu'habitant de CHAMPAUBERT avec la collaboration d'habitants du village, villages voisins et d'associations du sud-ouest Marnais de défense du patrimoine et de l'environnement.

### Problématique et questionnement

à partir des documents mis en ligne sur <http://www.marne.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement/Installations-Classees-Pour-l-Environnement-ICPE/Dossiers-ICPE-Autorisation/Installations-classees-Pour-l-Environnement-ICPE-Eolien/Parc-eolien-de-la-Brie-des-Etangs>

et ceux consultables pendant les permanences car trop lourds à télécharger (faible débit ADSL)

Il est à noter également que de nombreux sites produisent des documents (ex. STRADDET) qui ne peuvent être consultés sans un bon débit internet.

#### EN PJ

**Annexe 1** de 15 pages à partir du



**Annexe 2** de 4 pages à partir du



**Synthèse** de 1 page

Dans l'espoir d'un avis défavorable à une implantation éolienne dans un environnement non adapté,

Je vous prie d'agréer, Messieurs, l'expression de mes sentiments distingués.

Mme D. DOREY [ddorey@wanadoo.fr](mailto:ddorey@wanadoo.fr)